

ARRETE n° 23-062
Portant nomination d'un référent

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

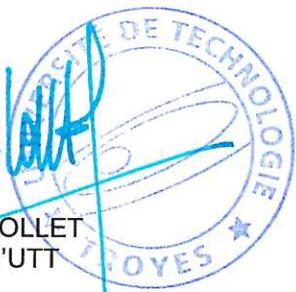
Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,
Vu la demande du MESRI en date du 7 août 2018

ARRETE

Article unique :

Monsieur Jean-Yves LAGOUTTE est nommé référent « Lutte contre les radicalisations » à compter du 4 décembre 2022, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 3 décembre 2026.

Fait à Troyes, le 24 janvier 2023



Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Vu par l'intéressé le :

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr